



UPE2A

Se rencontrer, s'organiser pour lutter contre les inégalités

Face à la situation actuelle des UPE2A et aux conditions d'accueil des élèves allophones, les organisations syndicales de l'académie de Versailles, CGT Éduc'action, FSU et SUD éducation, ont décidé d'agir collectivement et d'alerter le Rectorat. Après l'organisation de cinq réunions départementales et l'obtention d'un premier groupe de travail, il est nécessaire de poursuivre sur la dynamique engagée et de construire des revendications communes.

UPE2A : une organisation à revoir

- **Effectifs** : réduire les effectifs des groupes, harmoniser les seuils maximum et minimum et définir la durée d'observation des flux pour décider d'une fermeture ou de la pérennisation d'un dispositif. Porter une attention particulière aux effectifs des classes ordinaires pour qu'ils restent compatibles avec de nouvelles inscriptions en cours d'année.
- **UPE2A itinérantes** : clarifier les modalités d'organisation (nombre d'écoles à suivre, définition de l'échelon territorial : commune, circonscription, bassin...) et rappeler que la multiplication des écoles à couvrir dégrade le travail avec les équipes et impacte la qualité de l'inclusion des élèves dans leurs classes d'origine.
- **Échanges avec le CASNAV** : nécessité d'organiser des réunions départementales en présence des formateur-trices, des coordinatrices départementales et de la coordinatrice académique, portant notamment sur les droits des personnels, sur les informations importantes. Nécessité d'organiser des réunions de cadrage à la rentrée entre le CASNAV, les chef-fes d'établissement et les IEN.
- **Service d'interprétariat** : nécessité d'avoir la possibilité de recourir à des services plus facilement accessibles.

Des parcours d'élèves à sécuriser

- **Accueil** : revoir et harmoniser les procédures d'accueil avec des règles claires pour les écoles, les collèges et les lycées. Réduire les temps d'attente entre l'accueil et la scolarisation. Nécessité de rester vigilant·e quant à la mise en œuvre de l'expérimentation des conventions-cadres.
- **Examens** : nécessité d'adaptation, de règles claires, cadrées par une circulaire.
- **Scolarisation de date à date** : nécessité de faire preuve de davantage de souplesse en prenant en compte les dynamiques pédagogiques et non les logiques comptables.

EANA 2 : une plateforme à surveiller !



Collecte des données sensibles, dysfonctionnements, absence de formation digne de ce nom, dispositif chronophage et intrusif... il est impératif de rester très vigilant·e quant à la mise en place de cette plateforme !

Des rémunérations à assurer !

- **IMP** : nécessité d'harmoniser les pratiques, d'abonder et de flécher les IMP et de payer les collègues qui attendent depuis un an !
- **UPE2A itinérantes** : nécessité de prendre en charge les frais de transport quand le véhicule personnel est utilisé.
- **NBI** : son règlement doit se faire au plus tôt dans l'année scolaire et non en janvier ou février.

Une journée pour se former, échanger, s'organiser

La CGT Educ'action, les SUD et la FSU de l'Académie de Versailles organisent une formation commune le jeudi 13 juin dans les locaux de la FSU à Bagnole (M° Gallieni). La matinée du stage sera consacrée aux interventions de Maxime Lemaître (chercheur associé au centre Max Weber-lyon2) qui travaille sur la question de l'intégration des enfants de migrants et de Frédéric Moreau (militant RESF).

L'après-midi sera l'occasion de faire un bilan sur les actions intersyndicales menées cette année par nos organisations et d'établir collectivement un bilan de la situation des UPE2A dans l'académie afin de construire un plan d'actions pour ces dernières.